



# CABINET D&F

## FORMATION DE MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTANCHEITÉ A L'AIR

Cette formation est obligatoire pour tous les professionnels intervenant sur un projet de bâtiment visant l'obtention du label [effinergie+](#).

### Objectif pédagogique :

L'objectif de la formation est de former les professionnels des Corps d'État concernés par l'étanchéité à l'air des bâtiments à la bonne mise en œuvre de l'étanchéité à l'air du bâti, les architectes, les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre.

Les Corps d'État sont les professionnels du gros œuvre (maçons, charpentiers, couvreurs, étancheurs, métallier-serrurier...) et du second œuvre : clos et couvert et finitions (menuisiers, plaquistes, électriciens, plombiers, chauffagistes...)

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables de réaliser un chantier conformément aux normes, DTU, règles de l'art et aux prescriptions techniques nécessaires à l'obtention d'une bonne étanchéité à l'air d'un bâtiment. Ils connaissent l'ensemble des solutions d'étanchéification permettant d'obtenir un bon niveau d'étanchéité à l'air du bâti et être capable de les mettre en œuvre correctement quelque soit le principe constructif. La formation dure 1 journée.



### Formation théorique :

Ce module décrit l'environnement, le cadre réglementaire, le principe et les impacts de l'étanchéité à l'air. Il inclut une courte introduction sur le contexte énergétique et les objectifs nationaux de maîtrise de l'énergie, une présentation succincte de la RT 2012. Il inclut également la présentation de l'association Collectif Effinergie (disponible sur le site [www.effinergie.org](http://www.effinergie.org)). Il prévoit la présentation des techniques d'étanchéification, des produits adaptés à leur usage et des anciennes pratiques à bannir. Enfin, ce module détaille les obligations de résultat vis-à-vis du maître d'ouvrage, l'importance du respect du travail des autres intervenants, les responsabilités en cas de défaut de conception ou de réalisation (approximations dimensionnelles, produits inadaptés, inattention...) et les bons comportements à avoir pour identifier et corriger rapidement ces défauts ou pour restituer l'intégrité de l'étanchéité à l'air en cas de percements.

Ce module est illustré par des exemples concrets. Un livret concernant ce module est remis aux stagiaires.

### Formation pratique :

La formation pratique détaille les solutions d'étanchéification performantes (colles ou mastic colles, adhésifs élastiques ou armés, manchettes adhésives, mousses imprégnées, pare-vapeur...) et les conditions d'utilisation pour chacun d'entre eux pour chaque liaison et équipement sensible à l'étanchéité à l'air. Pour chaque solution, la formation pratique précise le ou les procédé(s) constructif(s) correspondant(s), le traitement des interfaces et les limites d'étanchéité, le sens de pose, les difficultés d'utilisation potentielles et fournir des recommandations pour éviter le gaspillage à la mise en œuvre.

La formation fournit également des recommandations sur l'approvisionnement de ces matériaux et des ordres de grandeur de coût.

Chaque stagiaire effectue lui-même des travaux pratiques portant sur la mise en œuvre des solutions d'étanchéification.

La formation pratique est réalisée sur des modules physiques en salle reproduisant les différentes typologies constructives



### Validation et attestation de formation :

La validation de la formation se fait par la réalisation d'un QCM simple comportant 20 questions d'une durée approximative de 15 min. Le formateur valide également les travaux pratiques réalisés en autonomie par le stagiaire. S'il juge que les travaux pratiques ne sont pas réalisés conformément aux règles de l'art, il peut demander au stagiaire de réaliser à nouveau une mise en œuvre sur un autre procédé constructif. A l'issue de cette formation et sa validation, l'organisme de formation fournit au stagiaire l'attestation de validation ou de non validation de la formation. L'attestation de validation spécifie la date de validation de la formation et la note au QCM.